

CONDITIONS

ABONNEMENT.

UN AN..... \$1.00
 SIX MOIS..... 0.50
 LE NUMERO..... 1c.

Strictement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

20 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements qu'il nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur.

II. BERTHELOT

Bureau : 8 Rue Ste Thérèse

Boite 2144 P. O. Montréal.

Feuilleton du Grognard

MADAME PANTALON.

XXIII

DES NOUVELLES DE FOUILLAC.

N'y tenant plus, Cézarine se rend un matin près de son oncle et lui dit :

— Mon cher oncle, je suis bien en peine de M. Fouillac !

— Pourquoi en es-tu en peine ?

Ce garçon ne peut point passer toute sa vie ici !... Il va à Paris... il s'amuse !...

— Mais c'est que vous ne savez pas que je lui ai confié de l'argent... beaucoup d'argent... et madame Flambart aussi.

— Vous avez confié de l'argent à Fouillac ? Pourquoi faire ?

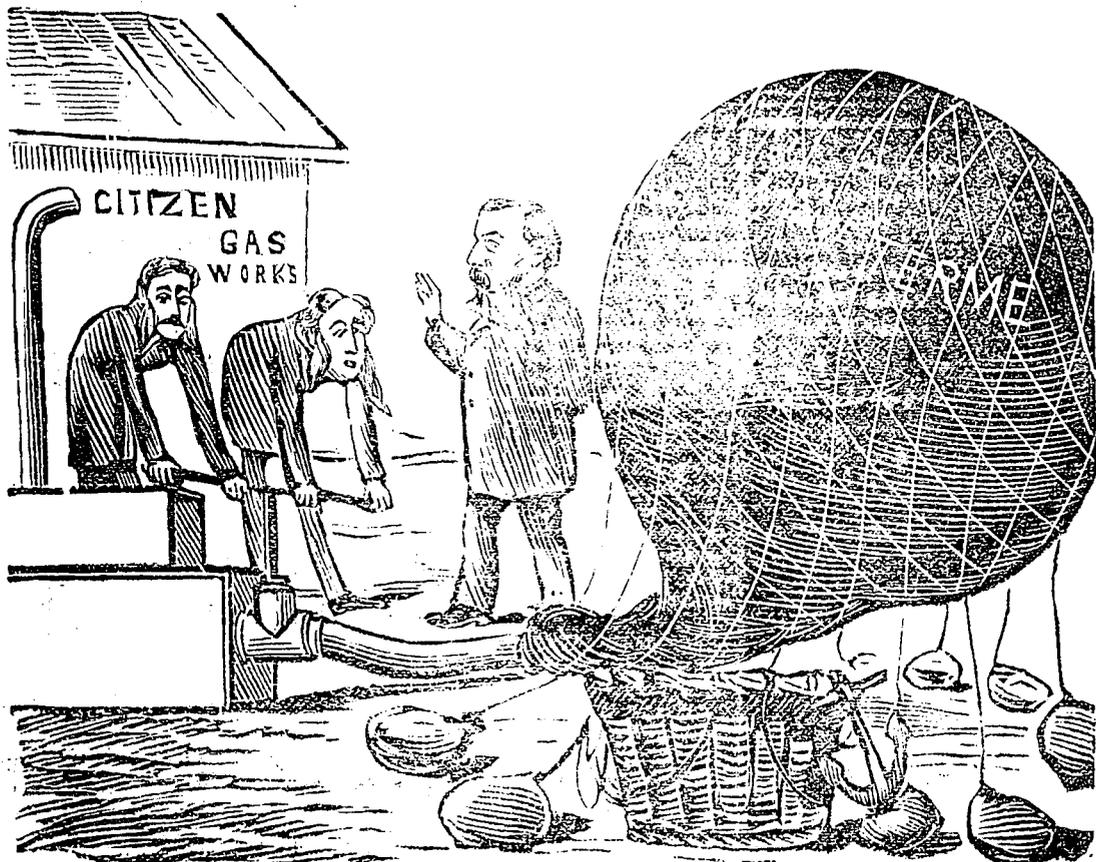
— Pour une entreprise qui devait nous faire gagner des millions... Un individu avait trouvé le moyen de faire d'excellents cigares avec des feuilles de marron d'Inde...

— Du tabac avec du marron d'Inde !... Quelle carotte de longueur me tuez-vous !

— Mais vous répétez ce que m'a dit M. Fouillac : les cigares avaient eu le plus grand succès ; on en demandait à grand cri, parce qu'on pouvait les vendre à un prix élevé. C'était une découverte qui devait enrichir celui qui l'avait faite.

— Et tu as cru tout cela, toi ?

— Si bien cru que j'ai remis cinquante mille francs à Fouillac ; madame Flambart lui en a confié trois



LA QUESTION DU GAZ

LE MAIRE BEAUDRY.—C'est ça, Messieurs les Anglais, avec votre gaz vous allez gonfler mon ballon. Merci !

mille... pour faire marcher cette affaire.

— Si vous m'aviez consulté, vous n'auriez pas donné un sou à Fouillac.

— Pourquoi cela, mon oncle ? Est-ce que vous doutez de sa probité ?

— De sa probité... pas précisément, mais Fouillac est un joueur.

— Depuis longtemps ? Il ne jouait plus.

— Parce qu'il n'avait plus le sou.

Mais en se voyant entre les mains une grosse somme, qui vous dit qu'il n'aura pas succombé à la tentation ? Avez-vous son adresse ?

— Non c'est lui qui devait nous écrire.

— Comme c'est adroit ! Alors, attendez... mais je n'ai pas confiance en vos cigares en feuilles de marronnier... Je vous le répète, je crains

qu'on s'en amuse à Paris.

Quatre jours après cette conversation, une lettre datée de Bade arriva

au château. Elle est adressée à madame Pantalon qui regarda bien vite la signature et s'écria :

— C'est de Fouillac !

— Enfin ! dit madame Flambart, ce cher ami. Je suis bien sûre que nous nous inquiétions à tort. Lisez vite !... nous vous écoutons.

— Il me semble que j'ai peur de lire, dit Cézarine.

— Par exemple ! vous, si courageuse, vous la femme forte !

— Ah !... c'est passé !... c'était l'émotion... écoutez :

« Chère et honorée madame Pantalon, j'ai bien tardé à vous donner de mes nouvelles, n'est-ce pas ? et vous m'accusiez peut-être déjà de négligence... non, je n'ai pas été négligent ; mais, ce que j'ai à vous annoncer n'ayant rien de bien agréable, je me disais : Ces dames le sauront toujours assez tôt !... »

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— Quel long préambule !

— Les feuilles de marron d'Inde auront manqué !

— Chut mesdames... laissez-moi donc continuer...

« ... le sauront toujours assez tôt. Plus d'une fois même, j'ai eu l'idée de ne plus vous donner de mes nouvelles ; mais je me suis dit : Elles attendront toujours... ce sera désagréable pour elles... »

— Ah ! mon Dieu !... qu'est-ce qu'il veut dire ?

— Silence, madame Flambart ! je poursuis :

« Sachez donc, mesdames, que l'histoire des cigares en feuilles de marronnier est entièrement de mon invention... »

— Ah ! le gueux ! le révolté !

« Quand je me suis vu en mains les quatre-vingt mille francs que vous m'avez chargés de toucher, j'ai été tenté, non pas de me les approprier,

j'en suis incapable ! mais de les doubler, de les tripler même, avec une martingale que j'ai inventée depuis peu, mais que je ne pouvais exécuter, faute de fonds... »

— Il a joué votre argent, le malheureux !

— Laissez-moi donc finir !... Faute de fonds !... je me suis dit : Qui me serait doux de faire gagner une somme immense à ces dames qui ont été si bonnes pour moi ! Mais si je vous avais dit : Confiez-moi votre argent pour que je joue ma martingale, vous m'auriez probablement refusé ; c'est pourquoi j'ai inventé cette petite histoire de faux tabac que vous avez eu la bonté de croire. Hélas ! mesdames, une chose qui ne s'était jamais vue... vingt rouges de suite ! voilà ce qui a renversé, trompé tous mes calculs... J'ai perdu vos quatre-vingt mille francs. Et, voyez le malheur ! si j'avais eu vingt mille francs de plus, la chance a tourné et je n'aurais pas tout !... je reste à Bade pour y attendre votre réponse : si vous vouliez m'envoyer de nouveaux fonds, je suis persuadé que nous prendrions une belle revanche.

« Votre tout dévoué,

FOUILLAC »

La lettre tombe des mains de Cézarine, qui demeure muette et accablée par ce qu'elle vient d'apprendre. Il n'en est pas de même de la veuve Flambart : celle-ci se répand en plaintes, en reproches, en vociférations. Elle marche à grands pas dans la salle en s'écriant :

— C'est épouvantable... Il ma voue, cet homme ! voicé, c'est le mortel !... trente mille francs ! le quart de ma modeste fortune !... Que ferai-je maintenant avec quatre mille cinq cents francs de rente... Ayez donc des chapeaux frais avec cela !... Madame Pantalon, c'est vous qui êtes cause de ma ruine... de la perte que je prouve en ce moment !

— Moi, madame ! et en quoi donc en suis-je cause ? Est-ce que je vous ai conseillé de confier trente mille francs à M. Fouillac ?

— Non, vous ne m'avez pas eu conseillé, mais vous lui en avez confié cinquante, vous ! N'était-ce pas

LE GROGNARD

MONTREAL, 27 OCTOBRE 1883

AVIS IMPORTANT

A partir du 1er novembre prochain le prix d'abonnement au Grognard sera de \$1.00 par année pour les personnes de la campagne.

Nous sommes forcé d'augmenter le prix d'abonnement vu les frais qu'il nous faut encourir pour adresser et expédier le journal convenablement.

Un grand nombre de personnes à la campagne et aux Etats-Unis trouvaient de la difficulté à nous faire parvenir sous enveloppe la somme de 50 centimes. Aujourd'hui rien ne leur sera plus facile que nous expédier un billet de banque ou un green back par la poste.

Avis

Nous expédierons les comptes à une foule d'abonnés retardataires. Si ces comptes ne sont pas soldés dans la huitaine nous sommes décidé à les confier à nos avocats. Ainsi s'ils veulent éviter des frais de papier timbré ils devront faire droit à votre juste réclamation.

ASSOCIATION DES BARBIERS

Les barbiers de Montréal se sont réunis hier soir au Mechanics' Hall dans le but de fonder une société de protection mutuelle, qui travaillerait en même temps à l'avancement de l'art de Figaro.

Le fauteuil était occupé par M. Jos. Bisailon et M. Cadieux assistait comme secrétaire.

Le président ouvrit la séance en expliquant le but de la réunion. La barberie, dit-il, a fait un progrès étonnant depuis le commencement du siècle, et il importait aujourd'hui de se tenir au niveau de ce progrès. Il ne faut pas oublier que la profession de barbier se rattache par beaucoup de liens à celle de la médecine.

Si nous remontons le cours des âges nous voyons qu'au quatorzième siècle la corporation des barbiers de Paris s'honorait d'être présidée par le premier valet de chambre ou barbier du Roi, personnage qui jouait souvent à la Cour un rôle envié par les plus grands seigneurs. Nous voyons par les statuts de la Corporation dressés en 1371 que tout barbier convaincu de mauvaises mœurs devait être impitoyablement éliminé et que ses outils étaient alors confisqués, moitié au profit du roi, moitié au profit de son valet de chambre. Ils faisaient alors une foule d'opérations de petite chirurgie qui réclamaient évidemment de leur part des notions spéciales en médecine.

Il est temps de songer d'organiser les barbiers en un corps important, association de protection, et d'instruction mutuelle. Je propose donc que les barbiers de Montréal soient constitués en une société qui portera le nom de l'Association des Barbiers de Montréal.

M. Cadieux. — Mr le président en votre qualité de président, d'après les usages des assemblées délibérantes vous n'avez pas le droit de faire une motion.

Le Président. — Je retire ma motion, si quelque membre de l'assemblée veut bien la proposer, et la remettre aux voix, je crois qu'elle passera à l'unanimité.

A continuer.)

dire : C'est un honnête homme ! Alors naturellement, j'ai suivi votre exemple... Et voilà ce qui m'a perdu !... Vous vous en moquez, vous ? votre oncle est très-riche, il vous dédommagera de cette perte !... Mais, moi, je n'ai pas d'oncle pour me rendre mon pauvre argent... Ah ! pourquoi vous ai-je suivie dans ce mauvais château, où l'on ne fait que des sottises ?...

— Madame !... ménagez vos expressions !

— Non, madame, je ne ménagerai pas, je répète ce que j'ai dit !... On n'a fait ici que des sottises... Votre uniforme, votre journal... votre enlaine, votre bateau... votre sanglier qui était un cochon, et pour lequel j'ai encore le nez écorché, tout cela... sottises... bévues... balourdises ! Mais la dernière est trop forte, elle comble la mesure... trente mille francs de perdus... c'est-à-dire esroqués... non, volés !... Adieu, madame Patalon ! je le quitte, votre château, avec le plus profond regret de de vous avoir accompagnée !

Madame Flambart fait une sortie superbe. Cézarine va montrer à son oncle la lettre qu'elle a reçue de Fouillac, et le capitaine, après l'avoir lue, lui dit :

— Je m'y attendais... Ma bonne amie, les proverbes ont toujours raison : Qui a bu boira, qui a joué jouera !... Mais console-toi, j'ai des économies, je réparerai le malheur qui t'arrive. Imbécile de Fouillac !... Au lieu de chercher une martingale à la roulette, il ferait bien mieux de chercher un remède pour la goutte... Cela rapporterait une fortune, cela !

Madame Étoilé, en apprenant le mauvais dénouement de l'affaire du tabac, remet son quattrin dans son portefeuille en se disant :

— On ne sait pas !... Ce qui ne se fait pas aujourd'hui peut réussir plus tard... La vapeur n'a point été appréciée tout de suite : moi, j'ai confiance dans les feuilles de marronnier... J'en ferai sécher, je les roulerai et je ferai des cigares que je tâcherai de faire fumer à mon mari !... Car enfin, puisqu'il n'y a plus ici que madame Patalon pour écouter mes vers... qu'elle écoute fort mal, je ferai aussi bien d'aller retrouver Étoilé, qui doit languir loin de moi !

Le lendemain, Paolina avait suivi madame Flambart, et Cézarine était abandonnée par toutes les indépendantes.

XXIV

OU LA FEMME SE RETROUVE TOUT JOURS.

Pour se consoler, pour oublier les défaites successives qu'elle venait d'essuyer, Cézarine allait chaque jour embrasser sa fille, qu'elle aimait tendrement ; car il faut bien qu'une femme aime quelque chose, et assez ordinairement ce sont ses enfants qui passent avant tout.

Mais, le capitaine ayant eu un accès de goutte plus rude que les autres, pendant deux jours Cézarine n'avait pas quitté son oncle, dont elle tâchait d'adoucir les souffrances et pour lequel elle inventait sans cesse de nouveaux remèdes qui ne le guérissaient pas du tout.

Le troisième jour un des enfants de la nourrice vint au château dire à madame Patalon :

M. Ponton. — Je deviendrai le parain de la motion et la présente telle qu'elle a été rédigé par le président.

M. Cadieux. — M. le président je trouve que la proposition de mon confrère pêche un peu dans sa rédaction. Je propose en amendement que l'on substitue les mots "artistes tonsoriaux" au mot barbier et que la motion telle qu'amendée soit adoptée.

M. Beauchamp. — Je voterai contre l'amendement de M. Cadieux qui est un peu croche.

M. Drolet. — Je rappellerai M. Beauchamp à l'ordre. Il ne doit faire aucune allusion personnelle. Il a dit que M. Cadieux était croche.

M. Beauchamp. — Si M. Drolet veut lire ma motion il verra que j'ai dit que c'était l'amendement qui était croche.

Le président. — M. Drolet devra accepter l'explication donnée par M. Beauchamp.

M. Beauchamp. — Je m'oppose au mot tonsoriaux qui n'est pas français, c'est un américanisme déplorable.

Après un court débat l'amendement est mis aux voix et perdu sur une division de 24 contre 1.

M. Thouin. — Les barbiers sont tous les jours appelés à formuler sur les événements politiques de l'Europe et il serait à désirer qu'ils incuquaissent à leurs clients des notions saines et correctes sur la situation en Europe. Je proposerai qu'il soit formé un comité de spécialistes chargé de donner le ton aux conversations politiques que les barbiers devront avoir avec leurs clients et que ce comité soit composé de MM. Beauchamp, Drolet et Corriveau. La motion de M. Beauchamp a été adoptée à l'unanimité des voix.

M. Corriveau. — Les barbiers sont obligés fréquemment de se prononcer et d'écouter leurs clients sur les questions de vente, finance, sur le mouvement des stocks, sur les fluctuations des actions de banques. Un comité devra aussi être nommé pour s'occuper de ces questions. Je propose que M. Jos. Bisailon compose ce comité avec le pouvoir d'ajouter à son nombre. Adopté.

On a ensuite procédé à l'élection des officiers qui devront composer le bureau de direction provisoire. Le scrutin a donné le résultat suivant :

Président M. J. Bisailon, Vice Président, M. H. Beauchamp, Commissaire ordonnateur M. Corriveau, Bibliothécaire M. Thouin, et Secrétaire Trésorier M. Cadieux.

La séance a été ajournée à jeudi prochain.

CHRONIQUE

La semaine dernière a été féconde en événements extraordinaires. Son Altesse la Princesse Louise est partie pour l'Angleterre avec le marquis de Lorne. Le Délégué Apostolique est arrivé à Québec pour régler la question Laval-Victoria ; M. Samia a perdu ses forces à Lévis et il s'est fait battre par M. Bédard. Le Docteur Desjardins est revenu de Rome avec des nouvelles encourageantes pour le Collège Victoria. Le comité d'éclairage a décidé de donner l'entreprise de l'éclairage de la ville à l'ancienne compagnie du

gaz sans prendre en considération la soumission de la Compagnie des Citoyens.

M. Desjardins de Québec a failli être assermenté comme ministre.

M. Mousseau a failli avoir l'envie d'avoir un mouvement, c'est-à-dire de remettre son portefeuille au lieutenant-gouverneur et de se laisser remplacer par le Dr. Ross de Champlain.

La protection s'est enfin décidée à avouer qu'elle avait fait pataque, les moulins à coton d' Hochelaga et de St Henri ayant suspendu leurs opérations pour plusieurs mois.

Le comité des finances a résolu de mettre le pied dans le plat en faisant une investigation sérieuse dans les livres de la Corporation.

On parle de la nomination de M. Coursol comme sénateur, et de la candidature prochaine de l'échevin Jeanotte dans Montréal Est.

Le public a eu beau jeu pour se tailler des bavettes, et pendant toute la semaine les cancan s'appelaient légion.

**

Le Délégué Apostolique depuis son arrivée en Canada n'a pas encore bougé de Québec. On lui a fait de belles démonstrations qu'il méritait assurément, mais nous craignons fort que les Québécois ne cherchent à le faire à l'oscille à l'envoyé de Rome, pendant son séjour dans l'ancienne capitale. Prenons patience, Montréal aura son tour et justice sera rendue à qui de droit, nous ne vous disons que cela pour le quart d'heure. M. Ladébauche plaidera la cause de Victoria et n'ayez aucune inquiétude sur le résultat du procès.

**

Un mot sur la question du gaz. Nous sommes d'avis que les consommateurs se font écouter d'une rude façon depuis vingt ans par l'ancienne Compagnie du Gaz.

Des dividendes de 24 pour cent, c'est un peu trop fort pour le public et nous avons applaudi au mouvement qui se faisait pour détruire un monopole dangereux.

Nous est d'avis que la nouvelle Compagnie aurait dû se pourvoir d'une charte en règle avant de donner une soumission au Conseil de Ville.

Dans le fond nous croyons que la Compagnie des Citoyens a été montée dans un bon but, celui de nous obtenir un éclairage à meilleur marché, mais qui nous dit que les actionnaires de l'ancienne Compagnie qui ont pris des actions dans la nouvelle ne jouent pas une comédie pour faire baisser le stock de l'ancienne, pour l'acheter avant la hausse. Si la Compagnie des Citoyens était munie d'une charte, nous pourrions croire qu'elle est sérieuse. Ce qui nous paraît croche, c'est l'empressement du comité d'éclairage à accepter les conditions de l'ancienne Compagnie.

Le comité dans un peu plus vite que le violon et prend le beurre à poignée. Son action hâive nous laisse croire qu'ils se sont fait huer leurs incas. Ils pour être plus alerte dans la course. Ça serait drôle si tous les membres du comité qui ont signé le dernier rapport avaient la promesse d'avoir leur gaz à 25 cent le mille pieds pendant vingt ans. A tout événement la création de

la nouvelle compagnie aura eu pour effet de faire subir une baisse considérable dans le prix du gaz.

**

On nous assure qu'il y aura sans doute des changements ministériels. M. Mousseau, pour raffermir sa position, se serait décidé à faire la paix avec le Dr. Ross, et lui aurait offert un bec en pinoette. Le docteur, qui est un des chefs du parti des Castors, tient toujours la dragée haute.

Il insiste sur une enquête sur la vente du chemin de fer du Nord. Accorder cette enquête serait pour M. Mousseau lui livrer le pot aux roses, et il n'est pas du tout étonnant que le Premier Ministre se fasse tirer l'oreille avant de se résoudre à compromettre ses amis.

Un télégramme reçu la semaine dernière nous apprenait que M. Desjardins, du Canadien, avait été assermenté comme membre du Cabinet local, à la place de M. Blanchet, nommé juge à Rimouski. La nouvelle a été controuvée.

D'après les informations qui nous arrivent de Québec il paraît que M. Desjardins avait pris la bible pour prêter le serment d'office. On s'aperçut qu'il s'était baissé le pouce, au lieu de toucher le livre avec ses lèvres. Il refusa de se conformer à l'usage qui exige que la "Gospel" soit embrassée et il a dû se retirer du cabinet.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

UNE PARTIE DE CARTE A L'ITALIENNE

Les Italiens sont nos amis, chacun sait cela ; ils nous sont reconnaissants des sacrifices d'hommes et d'argent que nous avons faits pour leur unité, et pourvu que nous leur rendions Nice, la Savoie et la Corse, ils ne nous reprocheraient plus qu'une chose, c'est de croire que sans nous ils n'auraient pas exécuté le programme : libres jusqu'à l'Adriatique. C'est de jouer du couteau ; mais l'homme n'est pas parfait, même l'Italien.

Que les Italiens se jardent entre eux dans leur pays, c'est leur affaire ; qu'ils viennent chez nous pratiquer des boutonniers dans les reins de nos membres de nos concitoyens, ceci est notre affaire à nous.

Voilà comment Rossi est devant la police correctionnelle.

Il ne conteste pas avoir porté des coups de couteau à son logeur, Blouet, qui est en même temps marchand de vins.

— Moi, j'avais le roi de trèfle, dit-il, ce qui nous indique tout de suite qu'avant de jouer du couteau, il avait joué aux cartes.

En effet, la scène sanglante dont il s'agit est la suite d'une discussion au jeu.

— Oui, enfin, dit M. le président, comme tous les Italiens, vous avez l'habitude de vous servir du couteau !

Le fait était avoué, en principe, sauf explications, il ne reste plus à connaître que les circonstances qui l'ont amené. Blouet (le logeur victime de l'habitude italienne) est un colosse qui étoufferait Rossi avec sa sauce et sa sauce ; mais que voulez-vous que fassent les muscics et la corporation contre une amie affiliée aux mains d'un chef adversaire, qui connaît la manière de s'en servir.

Un témoin qui connaît bien l'affaire, mais qui ne peut pas la raconter sans dire comment cela est venu, nous apprend, d'abord, qu'il faisait une partie de cartes avec le logeur. Nous voilà dans une situation, dit-il, que nous ne pouvons pas raconter. Oh ! passons les détails, passons les détails.

Le Témoin.—C'est pour que vous sachiez comment que c'est venu. Pour lors, voilà le sieur Rossi et un autre Italien qui entrent, et Rossi qui demande à jouer avec nous. On veut bien, il se met au jeu et nous jouons un autre litre.

M. Le Président.—Voyons, laissez donc les litres et arrivez au fait. Le Témoin.—C'est pour vous dire. Voilà que j'avais donc dans ma jeu...

M. le président.—Mais arrivez donc aux coups de couteau.

Le témoin.—Attendez...

M. le président.—Mais non!

Le témoin.—Vous ne comprendriez pas sans ça; j'avais le dix de pique et la dame d'atout...

Le prévenu.—Moi z'avais le roi de trèfle!

Le témoin.—Je joue ma dame...

M. le président.—C'est intolérable; je ne puis pas vous laisser raconter votre partie de cartes!

Le témoin.—C'est pour que vous voyiez comme quoi M. Rossi trichait.

M. Le Président.—Il n'est pas prévenu de filouterie au jeu!

Le Prévenu.—Moussu le président, z'avais le roi de trèfle...

Le Témoin.—Il me coupe ma dame...

M. Le Président.—En voilà assez; le prévenu avoue le fait matériel; mais il prétend que Blondel l'a attaqué; était-il en état de légitime défense?

Le Témoin.—S'il était de force?...

M. Le Président.—En état de défense?

Le Témoin.—Mais... heu... voilà... vous m'avez coupé... Je joue donc ma dame...

M. Le Président.—Allez vous asseoir!

Blondel est content et répète ce qui a été dit de l'admission de l'Italien dans la partie de cartes qu'il faisait avec le témoin précédent. "Comme il trichait au jeu, dit-il, je lui en fis l'observation, il se mit à m'injurier; alors, je jette les cartes et je déclare que j'aimais mieux payer la consommation; non content de ça, le sieur Rossi sort et, à la porte, se met à m'apostropher et à me provoquer, je sors pour l'inviter à se taire; alors, il tire son couteau et m'en porte deux coups dans le bras."

Le prévenu, invité à s'expliquer, persiste dans son allégation que Blondel l'a frappé, et que ne pouvant pas lutter contre un homme de cette force, il s'est défendu avec son couteau.

Le tribunal l'a condamné à six mois de prison.

S'il est un restaurateur à Montréal dont le nom ait acquis une popularité bien méritée, c'est sans contredit M. E. L. Ethier, qui est toujours au niveau du progrès. Il a réussi à faire de son établissement une véritable bonbonnière. Le luxe, le confort, la politesse des employés, et l'excellence de la cuisine, tout se trouve combiné dans le restaurant de M. Ethier. Huitres en écailles toujours fraîches, lunchs chauds et froids, spécialité de vins et de cigares importés. N'oubliez pas de faire visite à la maison E. L. Ethier, No 19 rue Gosford, en face de l'Hôtel-de-Ville.

Oyez! oyez! oyez! l'hiver va commencer. Vous n'avez qu'à vous tenir chaudement, car l'hiver nous prédit une rude saison. N'oubliez pas que les fourrures à meilleur marché se trouvent chez Derome & Lefrançois, No 614 rue Ste Catherine. Stock entièrement nouveau importé spécialement pour la saison, capots, manteaux manchons, casques dans les styles les plus nouveaux. Spécialité de réparations. Hâtez-vous de profiter du bon marché en faisant vos emplettes avant les neiges.

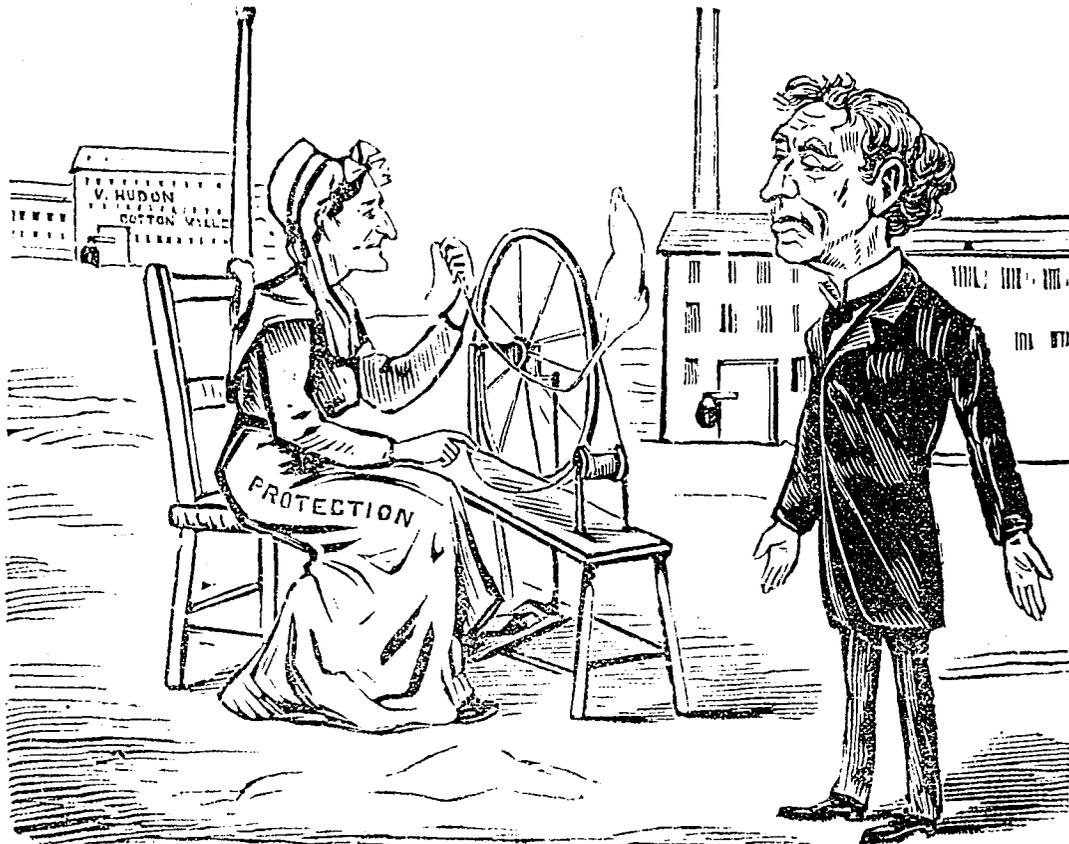
Huitres! Huitres!

Huitres du Golfe, Malpeques, Bouctouche, reçues tous les jours, par l'Intercolonial. Chaque quart garanti. S'adresser à C. FOURNIER,

Quai de la Compagnie du Richelieu et d'Ontario.

Demandez au Boreois-Martin

publiée dans la collection de la Musique populaire 10 cts.



LA PROTECTION

SIR JOHN.—Pauvre vieille, tu fais ton temps. Tu files un mauvais coton!

Grande Vente Sans réserve au bénéfice des pratiques.



Au grand magasin d'Épicerie de gros et de détail de

P. LAGARDE,

283, 285 & 287 Rue St-Joseph, En face de la Rue Murray, MONTREAL.

Toute personne qui achètera pour la valeur d'une piastre, recevra un billet de la loterie mensuelle sur 20 prix en argent valant \$200.

Un prix sera donné avec chaque paquet de thé.

NOUVELLE LISTE DE PRIX.

Confitures assorties	à	10c.	lb.
Le fromage fort de Jumbo	"	5c.	"
Bon pain	"	15c.	"
Sardines (la boîte)	"	10c.	"
Sucre blanc granulé	"	9c.	"
Beau sucre brun	"	7c.	"
2000 lbs. de jambon	"	15c.	"
Noix Pécaons	"	10c.	"
Thé Japon extra	"	20c.	"
Lobsters et Tomates	"	10c.	bte
20,000 lbs. de confitures	"	10c.	"
Biscuits de	3	6c.	"
Lait frais @ 5cts la pinte.			

Effets délivrés à résidence sans frais additionnels.

P. LAGARDE.

283, 285 et 287 rue St-Joseph.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez-vous à C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal.

EXPLICATION

DE LA

MAISON CHAMPAGNE & CIE



601 Rue Ste-Catherine

Ayant manufacturé un Stock de Pelleteries considérable, nous avons décidé de vendre nos Pelleteries

AUX PRIX DU GROS.

aussi avant de faire vos achats, en visitant le magasin

D'UN SEUL PRIX

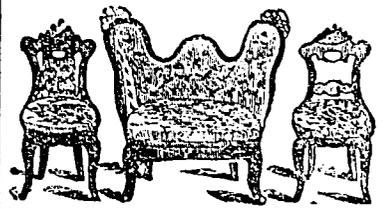
vous épargnerez votre argent en allant chez

CHAMPAGNE & Cie,

coin des rues Ste Catherine et Amherst, porte voisine du SYNDICAT CANADIEN.

N. B. Nous réparons les Pelleteries à des prix raisonnables et toujours à un seul prix.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'HOTEL ET DE MAISON DE PENSION



En achetant vos meubles au No. 555 Rue STE-CATHERINE, entre les Rues Montcalm et Beaudry, chez

FRED. LAPOINTE

vous pouvez épargner 25 par 100 meilleur marché qu'ailleurs.

Jugez-en par les prix ci-dessous : Sets de Chambres en frêne de \$10.50 à \$100.00.

Sets de Salon de 25.00 à 75.00.

Aussi un grand assortiment de Meubles Neufs et de seconde main, Poêles de toutes sortes, etc., etc.

FREDERIC LAPOINTE

555 RUE STE. CATHERINE, (Entre les Rues Montcalm et Beaudry) MONTREAL.

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servies. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.

C. D. MORIN, PROPRIÉTAIRE, 616 rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, ECR.

MONSIEUR, Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui en aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction.

Avec reconnaissance, DAME LUC TASSE, Épouse de LUC TASSE, ECR., Maître de Poste et Epicier Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

Mr. C. D. MORIN, MONSIEUR, Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir et nous en avons dix de morts ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous nous en sommes procurés, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très malades. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussi.

Nous les recommandons de tout cœur à tout nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.

MICHEL CHARBONNEAU, forgeron, ET SON ÉPOUSE, 4 Rue Perthuis, Montréal, 2 Avril 1881.

LE TEMPS LE TEMPS

Est arrivé de vous procurer des **Pardessus d'Automne et d'hiver.**

La vraie place est bien au grand établissement de **I. A. BEAUVAIS**

Pardessus d'Enfants a \$2.35

Pardessus de jeunes gens a 3.15

Pardessus d'hommes a 3.85

60.00 PARDessus

EN GROS ET EN DETAIL.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE TOUTE LA PUISSANCE.

186 & 188 RUE ST-JOSEPH, NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

—L'esprit d'Alexandre Dumas ;
 Au sortir du dîner le plus copieux, Alexandre Dumas quittait ses convives pour aller se mettre à sa table de travail. Un jour, un ami, un intime, qui l'avait suivi dans son domicile, se promenait de long en large en fumant un cigare et de temps en temps faisait une pause pour me parler dessus l'épaule du maître.
 Dumas venait d'écrire ceci :
 Les deux gentilshommes n'eurent pas à marcher bien longtemps dans la campagne avant de trouver un terrain propre pour vider leur querelle ; ils s'arrêtèrent dans un champ de pommes de terre...

C'est Toulousard, un chasseur de mérite, qui parle d'un soir d'orage— d'un orage meridional—a un de ses camarades.
 —Ah! mon bon, quel vent!...
 Moi, malgré ma force herculéenne, n'enlevait, non d'un Capitole!
 Qu'est-ce que je fais alors? Je me cramponne à un banc; le vent enlève le banc. Je me cramponne à une grille, le vent enlève la grille. Je me cramponne à un arbre...
 —Le vent enlève l'arbre?
 —Hé, non! bagasse!... je le retiens.

HOTEL DU CANADA

RUE ST GABRIEL
 MM. Jos. Rivard & Cie, les nouveaux propriétaires, l'ont complètement restauré en y ajoutant tous les perfectionnements modernes et le meublant à neuf.
 Une visite est respectueusement sollicitée pour convaincre le public du confort sous tous les rapports que l'on trouvera dans cet Hotel.
 La table est une des meilleures de la ville et abondamment servie avec les primeurs des saisons.
 Les omnibus de l'Hotel seront aux gares et aux quais.
 J. RIVARD & CIE, PROPRIETAIRES.

BOUCHERIE MODELE

MEUNIER et ROBICHAUD
 M. Charles Meunier s'est associé avec M. Stanislas Robichaud pour leur un établissement extra-confortable de la rue Craig, et de la Côte St. Lambert. A cette époque populaire le public sera toujours sûr de trouver des viandes fraîches d'Ontario, charcuterie, légumes, poissons—Tous les produits spécialement parés et débarrassés.
 Tout est garanti de première qualité aux prix modérés.

—Ah! c'est moi qui vous ariete, s'écria l'ami, car vous êtes en train de commettre un anachronisme. Vous n'ignorez pas que la pomme de terre n'a été acclimatée en France par l'Armentier que sous Louis XVI, et comme votre roman se passe sous Louis XIV...
 —C'est juste, fit Dumas.
 —Oh! ajouta l'ami, ce n'est qu'une ligne ou deux à effacer.
 —Effacer! bondit Dumas, Comment vous y allez! Effacer!
 Et il se remit à écrire:
 «C'est par erreur que nous venons de dire que les deux adversaires s'étaient arrêtés pour régler leur affaire dans un champ de pommes de terre. On sait, en effet, que la pomme de terre n'a été introduite en France par l'Armentier que sous le règne de Louis XVI. C'est dans un champ de ravets qu'ils mirent l'épée à la main...»
 —Mh bien! s'écria Dumas en se tournant, radieux, vers le critique, êtes-vous satisfait?
 Cela faisait six lignes de plus; et l'on sait que l'auteur des *Trois-mois-quetaires*, de *Vingt ans après*, et du *Vicomte de Bragelonne* fut un grand tireur à la ligne devant l'Éternel.

ALBUM MUSICAL

—Recueil de—

MUSIQUE ET LITTÉRATURE MUSICALE

PARAISANT TOUS LES MOIS

SOMMAIRE DU NUMERO DE SEPTEMBRE

MUSIQUE

- VA MON BAISER.....PAUL HENRION
- SONATINE.....CLEMENTI
- L'ORACLE.....MENDELSSOHN
- LE JOUR OU SYLVAIN M'A PARLE.....A. CEDES

LITTÉRATURE

- A NOS ABONNES.....L'ADMINISTRATEUR
- LE GRAND OPERA DE NEW-YORK.....REDACTION
- SOUVENIRS D'UN CONCOURS.....JULIEN TORCHET
- "L'HARMONIE" A BOSTON.....REDACTION
- BIBLIOGRAPHIE.....REDACTION
- L'ART DU CHANT.....T. LEMAIRE
- DE TOUT UN PEU.....REDACTION
- L'ABBE CONSTANTIN (suite).....L. HALEVY

Chaque numero contient 16 pages de Musique

ENVOYEZ 25 Cts pour UN NUMERO ECHANTILLON

A. FILIAIREULT ET CIE

NO. 8, RUE STE THERESE, MONTREAL